

**2025-CE664-03.08-R6331**

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 4 février 2025 à 13 h 30.

NOMINATION D'UN MEMBRE ÉTUDIANT À LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document Composition et rôle de la sous-commission du premier cycle (2024-CE657-04.03.02-R6291, 7 juin 2024);

CONSIDÉRANT la vacance au poste de membre étudiant de premier cycle désigné sur recommandation de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGÉUQTR);

CONSIDÉRANT la désignation de Maella Angely Kengni par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec au poste de membre étudiant de premier cycle à la sous-commission du premier cycle;

CONSIDÉRANT l'avis du doyen des études;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Maella Ankely Kengni, à titre de membre étudiant de la sous-commission du premier cycle, pour un mandat commençant le 4 février 2025 et se terminant à la date de la réunion ordinaire de la commission des études de septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général